

**Réunion du Comité d'habitants Ormeaux Renards (CDH)  
du jeudi 17 Janvier 2019  
avec la participation des élus référents**

**Pour les habitants du CDH**

<b><i>Présent(e)s</i></b>	<b><i>Excusé(e)s</i></b>
Jean François Bresse, Henri Piroard, Anne Le Beuz, Caroline Kervac, Jean-Christophe Ducrot, Pierre Gaudemet,	Caroline Alvaro, Hilde De Bock, Frédéric Wagret, Jacques Collinet, Didier Bergès, Dorothee Wilmot,
<b><i>Absent(e)s</i></b>	<b><i>Démissionnaire</i></b>
Antoine Thill, Shirley Dauger, Mr Guerrero,	

**Pour la mairie**

Elus référents : Mme Mercadier, Mme Guilleminot, Mr Lafon

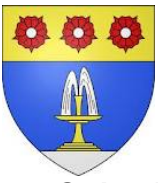
Mme GAGNARD, maire adjointe Démocratie participative, Vie associative

Mr CHAMBON, maire adjoint Espace public, Voirie, Développement durable, Lutte contre les nuisances et les pollutions, Propreté urbaine

<b><i>Présent(e)s</i></b>	<b><i>Excusé(e)s</i></b>
Mr CHAMBON, Mme GAGNARD, Mme Mercadier,	Mme Guilleminot,
<b><i>Absent(e)s</i></b>	
Mr Lafon	

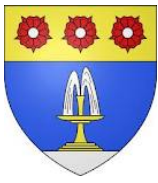
<b>Liste des documents joints</b>
[1] Compte-rendu de la réunion du CDH 8 Novembre 2018
[2] Compte-rendu de la réunion du 16 Octobre 2018 du Comité thématique Stationnement et circulation, Transports Actifs
[3] Compte-rendu de la réunion du 22 Novembre 2018 du Comité thématique Végétalisation
[4] Tableau de suivi des actions en cours sur la voirie, espaces verts

**Secrétaire de séance : Jean François Bresse**



**Ordre du Jour :**

1. Approbation du CR de la réunion du CDH du 8 Novembre 2018
2. Point sur le budget participatif, planning
3. Point sur les comités thématiques
4. Point sur les aménagements en cours (rue Pierre Bonnard, avenue Jean Moulin, rue Boris Vildé, rue Estienne d'Orves,)
5. Point sur les demandes des habitants
6. Point sur le tableau de suivi des actions en cours sur la voirie, espaces verts,...
7. Point sur le site de la ville concernant les CDH
8. Questions diverses : Débat national



## Compte rendu

### 1- Approbation du CR de la réunion du CDH du 8 Novembre 2018

Le compte-rendu de la réunion CDH du 8/11/2018 est approuvé et mis en ligne sur le site de la ville.

### 2- Point sur le budget participatif, planning

Un ensemble de 28 projets a été proposé par des Fontenaisiens et 13 d'entre eux ont été sélectionnés lors d'une commission de pré-sélection qui s'est tenue le 10 octobre 2018.

Ces 13 propositions ont fait l'objet d'une soutenance devant des représentants des comités d'habitants le samedi 10 novembre 2018 : chaque présentation a été restituée au moyen d'une vidéo mise en ligne et consultable sur le site de la ville du 3 au 23 décembre 2018.

Une réunion avec des représentants des comités d'habitants aura lieu le lundi 21 Janvier à 11 Heures pour faire le dépouillement. C'est ce comité qui assurera le suivi des projets retenus pour leur réalisation.

### 3- Point sur les comités thématiques

Les comités thématiques ont été créés avec la participation de membres des Comités d'habitants et de Fontenaisiens.

Deux comités thématiques constitués ont démarré leurs travaux :

→ Stationnement et circulation, Transports Actifs (animateurs Mr Desplanches et Mr Van Oosteren) : ce comité travaillera sur le stationnement dans notre ville, la fluidification du trafic routier et sur les questions de cohabitation entre les différents modes de transport (piétons, voitures, 2 roues motorisés, transports publics, vélos, trottinettes, etc.).

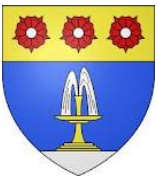
[Ci-joint en annexe, le compte-rendu de la réunion du 16 Octobre 2018.](#)

→ Végétalisation (Animateur : Dominique Dupuis) : Les motivations étaient variées : renouer avec la nature, amener de la convivialité, embellir la ville, installer des bacs dans les rues, sensibiliser/éduquer les enfants à l'écologie, aller vers plus d'autosuffisance et arrêter de couper les arbres.

Parmi les idées qui ont émergées :

- Revoir ensemble le permis de végétaliser et la charte des jardins partagés proposée par la mairie de Fontenay-aux-Roses et les faire connaître aux habitants.
- Elargir la végétalisation à la décoration de la ville
- Faire un projet autour du jardin conservatoire
- Recenser les endroits dans la ville qui pourraient être végétalisés
- Encourager les habitants à proposer des projets de végétalisation dans leur résidence.
- Discuter avec les bailleurs sociaux. Par exemple le bailleur Toit et joie a permis la création des jardins gérés par l'association « Nos potagers » dans le quartier Scarron.
- Proposer à la mairie des projets de végétalisation et travailler avec les jardiniers de la ville pour leur réalisation
- Introduire la végétalisation dans le projet de rénovation des Paradis

[Ci-joint en annexe, le compte-rendu de la réunion du 22 Novembre 2018.](#)



#### **4- Point sur les aménagements en cours (rue Pierre Bonnard, avenue Jean Moulin, rue Boris Vildé, rue Estienne d'Orves)**

##### **Rue Pierre Bonnard**

Ce problème est intervenu après le marquage des interdictions de stationnement sur 20 mètres en face des N° 8 (Mme Raimbault) et du N°10, (Mr et Mme Levasseur) du fait de leur handicaps. Leurs demandes dataient de 2011 et de 2012.

Il s'avère que seul Mr Levasseur est handicapé, et que Mr Raimbault est décédé.

Une réunion sur place a eu lieu sur place le 9 Novembre, avec les riverains, Mme Raimbault (N°8), Mr Toussaint (N°12), Mr El Youbi (GUP), Mr Bresse (CDH) : Il a été convenu que la place de stationnement se trouvant en face du N° 8 soit identique aux autres sorties de garages dans la rue.

L'ancien tracage a été enlevé et une nouvelle place de stationnement matérialisée entre le 8 et le 10.

##### **Avenue Jean Moulin (RD 63)**

Cette avenue pose problème pour la circulation des vélos, dans le sens de circulation Fontenay vers Sceaux. Rien n'a été prévu pour les vélos, lors des travaux effectués en 2018. Il n'y a aucun marquage spécifique. Malgré les panneaux d'affichage, la vitesse des véhicules et des bus dépasse largement les 30 km/h. Cela pose un problème de sécurité pour les vélos.

Ce n'est pas spécifique à cette portion de la RD 63. Il n'y a pas de continuité des bandes cyclables depuis son départ de Chatillon jusqu'à Massy Palaiseau, ce qui fait que les cyclistes empruntent principalement la Coulée Verte qui n'est pas faite pour cela, car elle a été conçue comme un lieu de promenade et non comme une voie de circulation pour les cyclistes.

⇒ Le CDH, ainsi que l'association FAR@Vélo demandent que soit prévues des réunions avec le Département pour résoudre ce problème de circulation.

##### **Rue Boris Vildé**

Le problème qui est à résoudre est la circulation des voitures, surtout pour les parties qui sont actuellement en double sens.

La portion qui pose déjà problème, c'est entre le lycée St François d'Assise et le carrefour avec la rue Guérard car 2 voitures qui se trouvent nez à nez ne peuvent pas se croiser.

L'étude menée par le cabinet ITER avait montré qu'il fallait mettre cette partie en sens unique.

Evidemment, cela obligera les habitants de la rue Phillipot de faire un détour par la rue Jean Lavaud et la rue de Bellevue pour rejoindre leur domicile.

⇒ La mise en sens unique de cette portion sera effective fin Janvier 2019

La portion située entre le lycée St François d'Assise et le côté Plessis-Robinson, est actuellement en double sens. Cela pose des tas de problèmes de sécurité, en particulier pour les piétons (il y a beaucoup d'écoliers qui prennent cette rue). Pour les croisements, les voitures doivent rouler sur les trottoirs ou carrément reculer jusqu'au bas de la rue.

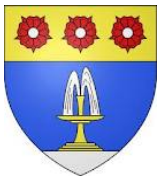
Un comptage des voitures a été effectué par la Police Municipale, aux heures de pointe le matin : il y a un fort trafic routier : 100 voitures / heure dans le sens Plessis -> Lycée et 30 voitures / heure dans le sens Lycée -> Plessis. Cela justifierait de mettre en sens unique le sens Plessis -> Lycée.

⇒ Pour cette mise en sens unique, une concertation avec les habitants de cette rue et des rues avoisinantes aura lieu prochainement, organisée par la ville

##### **Rue Estienne d'Orves (entre la place Carnot et l'avenue Croland)**

Dans cette rue, les trottoirs sont trop étroits.

La présence de barrières conduit notamment les collégiens à circuler sur chaussée.



La chaussée n'est pas assez large pour élargir les trottoirs.

Une des solutions consiste à mettre des parties en sens unique avec des sas pour la circulation dans les 2 sens des Bus.

⇒ Pour finaliser une solution, il sera à nouveau fait appel au cabinet ITER.

## 5- Point sur les demandes des habitants

Depuis la réunion du 8/11/2018, le CDH Ormeaux-Renards a reçu des nouvelles demandes :

→ Rue Boris Vildé : un habitant de la rue Phillipot : « *la mise en sens unique d'une partie de la rue Boris Vildé (en haut de la rue Guérard) pose autant de problèmes qu'elle n'en résout. En particulier, cela contraindrait les résidents des rues susmentionnées à faire de longs détours passant par le centre-ville et la place Carnot, déjà saturée aux heures d'affluence, pour regagner leur domicile. Pour notre part, il nous semblerait judicieux que les interdictions de circulation prévues ne concernent pas les riverains (un simple panneau mentionnant "interdit sauf riverains" pourrait alors être posé.* »

⇒ Une réponse sera faite pour indiquer que la pose d'un panneau "interdit sauf riverains" amène à toutes les dérives, car cela n'est pas respecté par les voitures de passage et que l'étude ITER privilégie nettement la solution de mettre cette portion en sens unique. Ce qui a amené à prendre cette décision, c'est aussi que dans cette portion, il est impossible de se croiser pour 2 voitures.

→ Cabanon abandonné au 88 avenue Jean Moulin : Ce cabanon qui a un accès par l'avenue Jean Moulin est devenue un dépotoir qui déborde même sur le trottoir. Plusieurs demandes ont été effectuées par des riverains, en particulier de ceux de l'immeuble du 90 avenue Jean Moulin.

⇒ Tous les détritrus ont été enlevés en Janvier 2019. La GUP intervient auprès de la propriétaire pour enlever ce cabanon.

→ Crottes de chiens sur le boulevard de la République : depuis quelque temps, il y a de plus en plus de crottes de chien, autour des arbres, mais qui débordent sur les trottoirs. Cela vient peut-être du fait que la canisette pour chiens qui existait rue Jean Jaurès a été supprimée.

⇒ Le CDH propose de mettre un ou des distributeurs de sachets, comme cela existe à Sceaux ou à Chatenay-Malabry, avec une certaine efficacité. Il y a plusieurs poubelles sur le boulevard.

⇒ De prendre un arrêté municipal et un affichage indiquant que des amendes seront faites par la police municipale

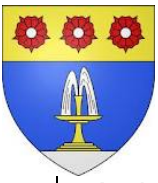
⇒ D'étudier la solution de créer un espace canin dans le square Jean Jaurès qui maintenant est ouvert 24h/24

## 6- Point sur le tableau de suivi des actions en cours sur la voirie, espaces verts

Le CDH Ormeaux-Renards tient un tableau de bord pour le suivi des actions. Un état d'avancement des actions est effectué périodiquement avec la mairie.

Différents points ont été rajouté lors du diagnostic en marchant du 21 Novembre 2018.

		Etat actuel
18 rue A. Neyts : Présence de nids-de-poule	Riverain rue A. Neyts	Fait le 29/11/2018



prévoir places PMR devant chaque école, Ormeaux en particulier	Mr Lafon	Fait le 15/12/2018
8 rue P. Bonnard: voiture en stationnement illicite	Mme Raimbault	
88, avenue Jean Moulin : cabanon à l'abandon	Mme Chevasson	Fait en Janvier 2019
angle A. Claude/P. Langevin : une haie de Pyrchanthas à tailler		Fait en Décembre 2018
Rue Briant: entre rue du Stand et rue Augustin Claude : vitesse excessive, stationnement insuffisant	Riverain 29 rue Briant	
Résidence Marie Nodier : il manque une grille d'écoulement des eaux. Quartier à l'abandon, il manque des plantes	Mme Bringuier : 7 Allée Nodier	Fait en Janvier 2019

### 7- Point sur le site de la ville concernant les CDH

Le CDH travaille avec la mairie afin que les quartiers soit plus visible sur le site de la ville. Actuellement, il n'y a pas d'accès direct par un icone.

⇒ Mr Bresse enverra des propositions à Séverine Crocci

### 8- Questions diverses :

- = Question : Est-ce qu'il y aura quelque chose d'organisé par la ville dans le cadre du « Débat National » ?
- = Réponse de Mme Gagnard : Une réflexion est en cours au niveau de la Mairie. => ce qui a été décidé, c'est de faire appel à un cabinet extérieur pour animer un débat dans le cadre du Grand Débat National (GDN), sur les 4 thématiques du GDN, le samedi 16 Février à 16 Heures. Site du GDN : <https://granddebat.fr/>
- =